

Les GEIQ rebondissent, malgré la crise

06 Juillet 2021



© FFGEIQ

Après une année 2020 marquée par une légère baisse d'activité, les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification sont à nouveau à la recherche d'alternants et de nouvelles entreprises adhérentes.

Les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) prennent en charge le recrutement, la formation en alternance, et l'accompagnement social de **personnes éloignées de l'emploi**, pour le compte d'entreprises adhérentes. Ils répondent à des problématiques de **pénuries de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs en tension**.

-17% de contrats signés en 2020

Touchés de plein fouet par la crise sanitaire, les GEIQ ont su rebondir assez vite, selon les données 2020 réunies par la Fédération française des GEIQ et la commission de labellisation. Le nombre de contrats d'alternance signés en 2020 a baissé de 17%, passant de 9244 à 7771, et le nombre d'entreprises adhérentes a baissé de 5%, pour s'établir à 6921. Les salariés recrutés en 2020 sont à 82% des publics prioritaires, comme en 2019.

Forts besoins de recrutements aujourd'hui

Tous les **GEIQ** ce sont arrêtés au mois de mars 2020 et ont dû gérer le chômage partiel, hormis ceux intervenant dans le secteur de la propreté et de l'aide à domicile. « Seuls deux GEIQ dans l'hôtellerie-restauration se sont arrêtés plus longtemps. Ceux du BTP sont repartis le plus vite, malgré des retards de commandes publiques. Et aujourd'hui on a des besoins partout et une vraie difficulté à trouver des candidats à l'alternance », observe Adeline Letur, responsable partenariats et communication de la fédération.

Taux de réussite à l'examen stable

Les GEIQ ont dû renforcer l'accompagnement social et psychologique des alternants pour **éviter le décrochage** : « Le taux de rupture a été de 11%, stable par rapport à 2019 », note la responsable. Le taux de sortie vers l'emploi (65%) et vers l'emploi durable (52%) s'est maintenu malgré la conjoncture : « Une légère baisse, de 3%, s'explique par des reports de recrutements de la part des entreprises. En revanche, le taux de réussite à l'examen est stable — à 94% — ce qui est une bonne nouvelle », souligne Adeline Letur. Les alternants de GEIQ suivent en moyenne 340 heures de formation.

« Les aides financières du gouvernement pour le recrutement d'alternants — les GEIQ emploient davantage de contrats de professionnalisation que d'apprentissage — ont permis de garder une dynamique », ajoute-t-elle. Le GEIQ perçoit l'aide à l'embauche, puis la répercute aux entreprises adhérentes selon les modalités fixées par chaque GEIQ.

Mariette Kammerer ([Centre info](#) [1] pour Défi métiers)

Tags : [Geiq](#) [2] | [demandeurs d'emploi](#) [3] | [insertion dans l'emploi](#) [4] | [accompagnement](#) [5]